

10212 - La présence des chrétiens au sein des musulmans suffit-il par leur réception de l'appel ?

La question

Vous avez déjà mentionné dans le cadre d'une réponse que les Juifs et les Chrétiens informés du message de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) qui ne l'ont pas cru sont des infidèles et doivent être traités comme tels aussi bien dans le cadre de l'application des dispositions prévues pour la vie d'ici-bas que dans le cadre de celles prévues pour l'au-delà. Vous savez, éminence, que notre pays abrite beaucoup de chrétiens et adeptes d'autres confessions. Est-ce que leur présence dans ce pays musulman suffit pour leur réception du message islamique ?

La réponse détaillée

Leur présence au sein des Musulmans justifie qu'on considère qu'ils ont reçu le message de Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) et peuvent jugés en conséquence conformément aux propos du Très Haut : **«Dis: "Qu' y a- t- il de plus grand en fait de témoignage?" Dis: " ce Coran m' a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu' il atteindra»** (Coran, 6 :19) et compte tenu des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **« Au nom de Celui qui tient mon âme en sa main, aucun membre de cette communauté : juif ou chrétien n'entendra mon appel et meurt mécréant sans faire partie des gens du feu. »** (rapporté par Mouslim).